

## Description générale

### TITRE

**Crise politique**

### OBJECTIFS

#### Objectifs d'enseignement

- Démontrer les différences entre les idéologies politiques
- Présenter le fonctionnement et le rôle des partis politiques
- Démontrer le principe de division des pouvoirs
- Expliquer le régime parlementaire canadien
- Présenter les relations existant entre les médias et les politiciens
- Présenter les relations existant entre les groupes d'intérêts et les politiciens

#### Objectifs d'apprentissage

- Reconnaître les différentes idéologies politiques et les mettre en application
- Se familiariser avec l'actualité politique
- Comprendre et appliquer le principe de division des pouvoirs
- Connaître le fonctionnement du régime parlementaire canadien
- Décrire les relations existant entre les médias et les politiciens
- Décrire les relations existant entre les groupes d'intérêts et les politiciens



## RÉSUMÉ

---

Dans le cadre d'un des cours portant sur la politique canadienne ou québécoise, les étudiantes et les étudiants participent à une simulation en ligne permettant de mettre en pratique certains concepts vus en classe (parlementarisme, gouvernement responsable, démocratie, idéologies, médias, groupes d'intérêts, etc.).

Il s'agit d'un jeu de rôle virtuel où ils personnifient des acteurs politiques interagissant ensemble sur un forum de discussion.

Plus spécifiquement, les étudiantes et les étudiants jouent le rôle de députés, de ministres, de journalistes et de dirigeants de groupes d'intérêts réagissant à une crise politique donnée. Le tout se fait en ligne et en dehors des heures de classe. Des consignes d'évaluation sont également fournies.

Nous recommandons que l'enseignante ou l'enseignant utilise les forums de discussion de la plateforme Moodle qui est disponible dans presque tous les cégeps. Il doit demander un espace dans cette plateforme à son conseiller pédagogique TIC, et y configurer des forums pour faire l'activité. Son conseiller pourra aussi l'aider à cet effet.

Si l'enseignante ou l'enseignant ne veut pas utiliser Moodle, il peut utiliser un site de forum sur le Web. Un site de forum populaire est [phpBB](#) (en anglais).

## DURÉE

---

En tout, la simulation se déroule sur une période de six semaines. Les étudiantes et les étudiants y consacrent en moyenne sept heures, tandis qu'elle représente environ quatre heures pour l'enseignante ou l'enseignant, en plus de l'enseignement et de la correction.

## HABILETÉS TECHNOLOGIQUES REQUISES

---

### **Pour l'enseignante ou l'enseignant et pour les étudiantes et les étudiants**

Connaissances informatiques de base

## MATÉRIEL REQUIS

---

### **Pour l'enseignante ou l'enseignant et pour les étudiantes et les étudiants**

Accès à Internet



## AVANTAGES LIÉS À L'UTILISATION DES TIC

---

### **Pour l'enseignante ou l'enseignant**

L'utilisation d'un environnement virtuel pour procéder à des simulations permet de libérer du temps en classe, mais également de mieux voir l'évolution des apprentissages des étudiantes et des étudiants, puisque cet environnement laisse des traces. Ainsi, l'enseignante ou l'enseignant peut mieux détecter les difficultés, au besoin, et ainsi procéder aux interventions appropriées. Cela lui permet de se positionner en accompagnement des étudiantes et des étudiants et place ceux-ci au cœur des apprentissages.

### **Pour les étudiantes et les étudiants**

L'environnement virtuel, utilisant une approche asynchrone, permet aux étudiantes et aux étudiants de prendre le temps nécessaire pour effectuer une recherche documentaire de qualité et facilite la participation des plus timides. De plus, il favorise la collaboration entre les étudiantes et les étudiants, en mettant à leur disposition une plateforme pour échanger entre eux.

Comme dans le cas de la personne enseignante, les étudiantes et les étudiants peuvent voir le travail effectué par leurs collègues grâce aux traces laissées, ce qui facilite pour eux aussi la gestion des travaux d'équipe.

Finalement, la simulation permet de mettre en pratique différentes notions politiques, en plus d'être en contact avec l'actualité politique.

## PRÉPARATION PÉDAGOGIQUE PRÉALABLE

---

### **Pour l'enseignante ou l'enseignant**

Expliquer la politique canadienne ou québécoise, et plus particulièrement :

- Les idéologies politiques
- Le régime parlementaire
- La répartition des champs de compétences
- Le rôle des médias
- Le rôle des groupes d'intérêts

### **Pour les étudiantes et les étudiants**

- Faire les lectures recommandées
- Prendre des notes personnelles en classe
- Poser des questions au besoin

## PRÉPARATION TECHNIQUE PRÉALABLE

---

### Pour l'enseignante ou l'enseignant

Configurer un forum de discussion public ou privé (forum d'équipe) dans la plateforme Moodle ou dans un site de forum en ligne comme [phpBB](#)

Fournir l'adresse Web (l'URL) de l'espace Moodle ou du site de forum en ligne et s'assurer que les étudiantes et les étudiants y ont accès à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe

### Pour les étudiantes et les étudiants

Avoir un accès Internet pour accéder aux forums de discussion

Savoir comment rédiger leurs commentaires dans les forums de discussion

## Déroulement pas à pas<sup>1</sup>

---

### NOTE PRÉLIMINAIRE

---

Cette simulation s'effectue par groupes de 10 étudiantes et étudiants. L'enseignante ou l'enseignant divise son groupe-cours en plusieurs simulations simultanées. Par exemple, pour un groupe-cours de 30 personnes, trois simulations distinctes se déroulent en même temps.

### ÉTAPE 1

---

± 10 minutes

#### Préparation

L'enseignante ou l'enseignant explique en classe les consignes de base de la simulation, notamment en précisant si elle se déroule en politique fédérale ou provinciale. Ensuite, les étudiantes et les étudiants sont séparés en équipes de deux, en les laissant choisir eux-mêmes leurs partenaires, ou encore, de façon aléatoire.

Équipes : une équipe de députées et de députés du parti gouvernemental, une équipe de députées et de députés du parti d'opposition, une équipe de journalistes, une équipe représentant un premier groupe d'intérêts, une équipe représentant un groupe d'intérêts opposé au précédent (*voir l'étape 2*).

---

1. Un tableau synthèse des étapes est présenté à l'annexe 5.

## ÉTAPE 2

---

± 10 minutes

### Publication d'un article d'actualité

L'enseignante ou l'enseignant sélectionne un article d'actualité parmi ceux proposés sur le site Web *Simulation politique* et le publie sur le forum de discussion, ou encore, elle ou il rédige son propre article.

En fonction de l'article choisi, l'idéologie des partis politiques est ensuite déterminée, de même que l'identité des groupes d'intérêts spécifiques qui sont en conflit. L'enseignante ou l'enseignant doit s'assurer que ces groupes s'opposent (traditionnellement). Par exemple, sur un enjeu économique, on peut retrouver un syndicat et une chambre de commerce; sur un enjeu moral, un groupe religieux et un groupe de défense des droits des homosexuels; etc.

## ÉTAPE 3

---

*Entre 3 et 5 heures de travaux à la maison, réparties sur 2 semaines*

### Rédaction des positions

Les membres des partis politiques et des groupes d'intérêts établissent la position qu'ils défendront face à la crise politique soulevée par l'article de nouvelle (*voir l'annexe 1*). Toutes les équipes concernées publient ces informations sur le forum de discussion deux semaines après avoir reçu les consignes à cet effet.

## ÉTAPE 4

---

*Les étudiantes et les étudiants consacrent entre 2 et 4 heures à cette étape, le tout réparti en 2 semaines.*

*L'enseignante ou l'enseignant accorde entre 1 et 2 heures par semaine à l'activité.*

### Gestion de la crise politique

La crise politique donne lieu à une commission parlementaire et à des conférences de presse. Toute la gestion de crise s'effectue en deux semaines et en ligne, sur le forum de discussion. Les débats se font de façon asynchrone, mais simultanée (*voir l'annexe 2*).

#### *Commission parlementaire*

En commission parlementaire, les députées et les députés posent des questions aux représentantes et aux représentants des groupes d'intérêts (qui y répondent) afin de mieux comprendre leurs positions sur les enjeux.

### *Conférences de presse*

En même temps que se produit la commission parlementaire, les personnes élues participent à des conférences de presse, et ce sont des journalistes, cette fois, qui interrogent les politiciennes et les politiciens sur leurs positions.

## ÉTAPE 5

---

*Entre 2 et 3 heures de travaux à la maison*

### **Consignes de vote**

Au plus tard une semaine après la fin de la commission parlementaire et des conférences de presse, chaque groupe d'intérêts publie sur le forum de discussion un communiqué à l'intention de ses membres leur indiquant les consignes de vote du groupe (*voir l'annexe 3*).

## ÉTAPE 6

---

*Entre 3 et 5 heures de travaux à la maison, réparties sur deux semaines*

### **Rédaction d'articles de nouvelles**

Une fois la commission parlementaire et les conférences de presse terminées, les journalistes rédigent deux articles. Le premier résume de façon objective les propos tenus par les journalistes et les dirigeants des groupes d'intérêts, tandis que le deuxième présente un éditorial sur la situation.

Les journalistes ont deux semaines pour remettre leur travail, qu'ils publient sur le forum de discussion (*voir l'annexe 4*).

## Pour plus de renseignements

---

### AUTEUR

---

Mathieu Bélanger

Établissement : Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Adresse électronique : [mathieu.belanger@cegep-lanaudiere.qc.ca](mailto:mathieu.belanger@cegep-lanaudiere.qc.ca)

### RÉFÉRENCES

---

ANCTIL, Dave, et Benoît DUBREUIL (2008). *Introduction à la science politique : Idées, concepts et régimes*, Anjou, Les Éditions CEC.

BOUDREAU, Philippe, et Claude PERRON (2011). *Lexique de science politique*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Chenelière Éducation.

PAINCHAUD, Marcel (2007). *Introduction à la vie politique*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, Chenelière Éducation.

SHIVELY, W. Phillips, et Jules-Pascal VENNE (2008). *Pouvoir et décision : Introduction à la science politique*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill.



## ■ Annexe 1

# Évaluation des prises de position des membres des partis et des groupes d'intérêts

Dès la publication par l'enseignante ou l'enseignant de la nouvelle d'actualité présentant la crise secouant le pays ou la province, les membres des partis politiques et des groupes d'intérêts doivent déterminer et faire connaître leur position face à cette situation. Ainsi, ils doivent indiquer quelles politiques publiques régleraient la crise.

De façon plus concrète, en équipe de deux, les étudiantes et les étudiants jouant le rôle de députés ou de dirigeants de groupes d'intérêts rédigent un document d'environ **700 mots** dans lequel ils présentent leurs positions et les raisons sous-jacentes à celles-ci. Chaque document doit contenir **quatre arguments** distincts et faire référence aux propos de deux auteurs, propos contribuant à justifier la prise de position.

## Grille d'évaluation

1. Position clairement établie :	/5
2. Qualité du premier argument :	/20
3. Qualité du deuxième argument :	/20
4. Qualité du troisième argument :	/20
5. Qualité du quatrième argument :	/20
6. Prise de position en respect de l'idéologie attribuée :	/5
7. Qualité des sources utilisées :	/5
8. Respect des normes de présentation :	/5
9. Pénalité liée au français :	/-10
<b>Total:</b>	<b>/100</b>



## ■ Annexe 2

# Évaluation de la gestion de la crise

Une fois que les positions des intervenants sont connues, ceux-ci doivent gérer la crise politique à proprement parler. Ainsi, les journalistes posent des questions aux personnes élues en conférence de presse, tandis que celles-ci interrogent les dirigeants des groupes d'intérêts en commission parlementaire. Plus spécifiquement, chaque journaliste pose six questions aux politiciennes et aux politiciens. Ces derniers quant à eux, en plus de répondre à ces questions, interrogent les dirigeants des groupes d'intérêts à trois reprises. Ainsi, on compte un total de **six interventions par journaliste, neuf par politicienne ou politicien et trois par dirigeante ou dirigeant de groupe d'intérêts**. Le tout se déroule sur une période de deux semaines et les interventions doivent être réparties dans le temps. Cette évaluation se fait sur une base individuelle.

Lors de ses interventions, l'étudiante ou l'étudiant doit employer un langage approprié (le vouvoiement est de rigueur) et s'assurer de respecter le rôle qui lui est attribué et l'idéologie du parti politique ou du groupe d'intérêts qu'il représente, ou encore, de respecter l'éthique professionnelle, s'il est journaliste.

## Grille d'évaluation

1.	Nombre d'interventions suffisant :	/10
	<u>NOTEZ BIEN : en cas d'échec sur ce critère, c'est la note de celui-ci qui deviendra la note finale de cette évaluation.</u>	
2.	De façon générale,	
	a. Les interventions sont pertinentes et contribuent à la simulation :	/30
	b. Les interventions sont claires :	/25
	c. Les interventions sont fidèles au rôle attribué :	/25
	d. Les interventions utilisent un langage approprié :	/10
3.	Pénalité liée au français :	/-10
<hr/>		
	<b>Total :</b>	<b>/100</b>

## ■ Annexe 3

### Évaluation des consignes de vote

Une fois les interventions terminées, les dirigeants des groupes d'intérêts rédigent en équipe des consignes de vote, qu'ils publient sur le forum de discussion au maximum **une semaine** après la fin des interventions. Ces consignes, destinées à leurs membres respectifs principalement, visent à les informer des prises de position des deux partis politiques et de celles correspondant le plus aux objectifs de leur groupe.

Concrètement, une prise de position se rédige en **environ 350 mots** et doit clairement indiquer pour lequel des deux partis (gouvernemental ou d'opposition) les membres du groupe d'intérêts devraient voter, selon ses dirigeants.

### Grille d'évaluation

1.	Qualité du résumé des positions du parti gouvernemental :	/30
2.	Qualité du résumé des positions du parti d'opposition :	/30
3.	Clarté de la consigne de vote :	/5
4.	Qualité des arguments en faveur de cette consigne :	/30
5.	Respect des normes de présentation :	/5
6.	Pénalité liée au français :	/-10
<hr/>		
	<b>Total :</b>	<b>/100</b>

## ■ Annexe 4

# Évaluation des articles journalistiques

Une fois les interventions terminées, les journalistes rédigent en équipe deux articles portant sur l'ensemble de la simulation et les publient sur le forum de discussion. Le premier article résume de façon objective les interventions en répondant fidèlement aux questions classiques (qui, où, quoi, quand, comment, pourquoi), tandis que le deuxième présente le point de vue éditorial du journal sur la simulation. À noter que l'opinion exprimée dans l'éditorial doit demeurer nuancée.

De façon plus concrète, chaque article doit être d'une longueur d'**environ 350 mots**. De plus, l'éditorial doit faire référence aux propos d'**un auteur**, propos contribuant à mieux comprendre le débat et les enjeux soulevés. Les journalistes ont **deux semaines** pour produire les articles.

## Grille d'évaluation

1.	L'article objectif :	
	a. Décrit fidèlement les débats tenus :	/15
	b. Présente une information complète :	/20
	c. Respecte l'éthique journalistique (dont l'objectivité) :	/10
2.	L'éditorial :	
	a. Exprime une opinion claire :	/10
	b. A un argumentaire de qualité :	/25
	c. Utilise les propos d'un auteur de façon pertinente :	/10
3.	Qualité de la source utilisée :	/5
4.	Respect des normes de présentation :	/5
5.	Pénalité liée au français :	/-10
<hr/>		
	<b>Total :</b>	<b>/100</b>

## ■ Annexe 5

### Calendrier synthèse de la simulation

Semaine de la simulation	Député	Groupe d'intérêt	Journaliste
1	Le groupe-cours reçoit les consignes et le sujet de la simulation		
2			
3	Remise de la position (En équipe)	Remise de la position (En équipe)	
4	Pose des questions en commission parlementaire aux groupes d'intérêt (Individuellement, 3 questions étalées sur deux semaines)	Répond aux questions des députés en commission parlementaire (Individuellement, 3 questions étalées sur deux semaines)	
	Répond aux questions des journalistes en conférence de presse (Individuellement, 6 questions étalées sur deux semaines)		Pose des questions aux députées et aux députés en conférence de presse (Individuellement, 6 questions étalées sur deux semaines)
5	Pose des questions en commission parlementaire aux groupes d'intérêt	Répond aux questions des députées et des députés en commission parlementaire	
	Répond aux questions des journalistes en conférence de presse		Pose des questions aux députées et aux députés en conférence de presse
6		Remise des consignes de vote (En équipe)	
7			Remise des articles (En équipe, 2 articles)